

## Le bulletin d'information des socialistes Champlanais



### Editorial

par Josiane Renet

Nous sommes dans la dernière ligne droite avant l'élection présidentielle. Plus motivés que jamais, nous continuons notre opération « porte-à-porte » pour convaincre les champlanais de l'importance d'aller voter le 22 avril et le 6 mai.

Nous voulons que François Hollande soit en tête au premier tour et gagne au second.

D'abord parce qu'il est grand temps que Nicolas Sarkozy s'en aille, à la fois parce que son bilan est mauvais et que ses idées sont néfastes pour notre pays.

Il a divisé les Français :

- Les chômeurs contre ceux qui travaillent, en faisant croire qu'un chômeur n'est qu'un profiteur, qui se contente des minimas sociaux même quand on lui propose du travail. Mais la vérité, c'est que le nombre des chômeurs est supérieur aux offres d'emploi. Les gesticulations de M. Sarkozy sont infondées et profondément injustes pour les personnes sans emploi.

- Les fonctionnaires contre les salariés du privé, en faisant croire qu'on pouvait se passer d'enseignants, de policiers, d'animateurs d'accueil de loisirs, de médecins et de personnel des hôpitaux publics, etc. Mais la vérité, c'est que l'école ne peut plus préparer l'avenir de nos enfants, que l'insécurité progresse faute de moyens, que l'on ne peut plus se soigner correctement et que seuls les plus riches d'entre nous peuvent se payer ce qui autrefois était à la portée de tous.

- Les grandes villes contre les banlieues, en oubliant sa promesse de « plan Marshall des banlieues ». La vérité, c'est que sa politique a consisté principalement à remplir les prisons et à détruire le tissu associatif qui permettait de maintenir dans les banlieues un peu de lien social et de soutien à la jeunesse.

Au contraire, il faut à la France un Président qui rassemble :

- Qui œuvre pour que le marché de l'emploi reprenne des couleurs et permette aux chômeurs de ne plus l'être.

- Qui préserve les services publics en s'appuyant sur le travail des fonctionnaires, qui permette à la population d'aller travailler tranquillement en sachant ses enfants bien éduqués dans les écoles. Qui redonne des perspectives aux hôpitaux publics afin que chacun se fasse soigner correctement sans suppléments d'honoraires.

- Qui croie en la force de toute la jeunesse française, qui lui ouvre de vraies perspectives d'avenir et lui donne le droit d'espérer une place dans la société.

C'est pour toutes ces raisons (et encore tant d'autres !) qu'il est important de voter pour François Hollande dès le 22 avril et le 6 mai 2012.

Parce qu'aujourd'hui c'est le seul candidat qui a un vrai programme politique clairement défini, réaliste, publié depuis plus de deux mois (\*). Lui seul est aujourd'hui en mesure de battre Nicolas Sarkozy : le placer en tête dès le premier tour, c'est lui donner la meilleure chance de l'emporter au second.

Josiane Renet

(\* ) si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à nous le demander.

## Accords compétitivité-emploi : un projet dangereux

par Catherine Guinard

Le principe des accords compétitivité-emploi, proposés par N. Sarkozy au début de l'année, est simple : il s'agit de permettre au niveau de chaque entreprise de conclure des accords entre direction et représentants des salariés, soit pour augmenter le temps de travail sans augmentation des salaires, soit au contraire pour diminuer le temps de travail avec une diminution du salaire. La contrepartie serait de garantir l'emploi, les directions s'engageant à ne pas fermer ou délocaliser un site.

Ce type de chantage n'est pas nouveau : on se souvient qu'à l'usine Continental de Clairoix les salariés avaient en 2007 accepté de revenir aux 40 heures sans augmentation de salaire, avant que l'usine ne ferme finalement en 2010, car les belles promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y croire... Mais quel autre choix ont aujourd'hui les salariés que de céder à de tels chantages ?

Ce type d'accord n'est aujourd'hui possible que si chaque salarié donne son accord individuel, car cela remet en cause de façon importante chaque contrat de travail. C'est ce verrou que le Medef demande au gouvernement de faire sauter. Il s'agit donc d'une grave menace pour le code du travail, ce qui n'est pas acceptable : tout accord collectif doit au final être validé par le salarié, qui doit pouvoir accepter ou refuser une modification de son contrat de travail. De même, il est impensable que de tels accords puissent être conclus au sein d'une entreprise sans que les règles en aient été définies au niveau des branches d'activités ou des interprofessions.

Enfin, quand des difficultés économiques conjoncturelles se présentent, quand le chômage partiel n'est pas la solution, il peut arriver que la meilleure façon d'y faire face, pour sauver l'emploi, consiste à demander un ajustement du temps de travail et des rémunérations. Mais sur quelles bases apprécier la situation ? Comment les salariés pourraient-ils se déterminer sans disposer d'une information objective et vérifiable sur l'état de l'entreprise ? Il faut pour cela créer des espaces de discussion sur les réalités économiques de l'entreprise, ses investissements, ses carnets de commande, sa trésorerie. Ainsi, face à un diagnostic de difficulté économique, les salariés seront impliqués et décideront de la réponse à donner pour sauver leurs emplois.

## Pour une politique familiale plus juste

par Jean-François Castell

Le sujet de la politique familiale concerne plus de 30 millions de français. L'objectif de François Hollande est d'adapter le système actuel pour le rendre moins injuste.

En effet, aujourd'hui, **le quotient familial est injuste**. Créé en 1945, c'était une mesure de justice sociale destinée à réduire les impôts des couples ayant des enfants à charge. On le calcule en fonction du nombre d'enfants, du revenu et des aides familiales perçues par les ménages. Ce mode de calcul est injuste, car malgré les plafonnements (2300 € par demi-part) l'avantage fiscal augmente avec le revenu de chaque foyer. **Ainsi, aujourd'hui, seulement 10% des familles perçoivent 46% du budget que l'Etat consacre au quotient familial**. Ce sont donc les familles les plus riches qui en bénéficient le plus, alors que les familles qui ne paient pas ou peu d'impôts n'en bénéficient pas. Par exemple, un couple avec 3 enfants économise 600 €/an lorsqu'il gagne 2 SMIC. Mais s'il gagne 10 SMIC c'est plus de 9 000 €/an qu'il peut économiser.

C'est pourquoi **François Hollande ne souhaite pas supprimer le quotient familial, mais rendre plus juste la redistribution de l'argent consacré au soutien des familles**. L'effort de redressement des comptes de l'Etat dans une période de crise économique demande une gestion rigoureuse des aides. **Le principe est donc simple : limiter la réduction d'impôt pour les 5% des foyers fiscaux les plus aisés**. La déduction possible pour chaque demi-part sera plafonnée à 2000 €.

Avec l'argent ainsi économisé, **François Hollande souhaite augmenter de 25% l'allocation de rentrée scolaire pour les familles les plus modestes**. Ceci permettra à un couple avec trois enfants de gagner chaque année 230 euros de plus. **Les familles de classe moyenne, y compris de classe moyenne supérieure, continueront à bénéficier du quotient familial au même niveau qu'aujourd'hui**.

